

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Fourniture, installation et maintenance d'un logiciel de télétransmission d'actes réglementaires et budgétaires pour la Préfecture du Var
Type de marché	Fournitures
Lieu(x) d'exécution	Commune de la Crau - Hôtel de Ville

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-III du CMP
Allotissement	Non
Critères d'attribution retenus	1-Prix de la licence avec installation et formation : 15 % 2-Prix annuel de la maintenance : 15 % 3-Fonctionnalités, caractéristiques et ergonomie du logiciel proposé : 60 % 4-Qualité et étendue du contrat de maintenance et de l'assistance : 10 %

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues	1	Date d'attribution	01/06/2015
Nom et adresse du titulaire	SRCI - ZA Croix Saint Mathieu - 28320 GALLARDON		
Montant final du marché ou du lot attribué	1 575,00 € HT		
Numéro du contrat	2015LC01	Sous-traitance déclarée	non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :	Tribunal Administratif de Toulon 5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Date de publication du présent avis	08-juin-15

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,